L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 AVRIL 1848.

[illegible] et publié par [illegible] & WEISSE, [illegible] No. 13 rue du Camp

[illegible]-ORLEANS: [illegible] MATIN, 4 AVRIL 1848

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

MAIRE.

[illegible]

PAR TELEGRAPHE.

MOBILE, 3 AVRIL—MIDI ET DEMI.

Nous avons reçu des dates de Washington jusqu'au 27 et de Baltimore jusqu'au 28. Ni l'une ni l'autre des Chambres n'ont traité de questions importantes le 27. Le Sénat ne s'est occupé que d'affaires exécutives. Une motion a été faite à la Chambre pour prendre en considération le bill des dix régiments, mais elle a été repoussée.

Des feuilles d'épreuve contenant des nouvelles européennes ont été reçues. L'Europe est en grande agitation. Il y a eu des émeutes à Londres et à Liverpool; les districts manufacturiers sont agités. Le coton a baissé de 3/8 d. Le good fair Upland et le fair Orleans sont à 7/8 d. Les ventes de la semaine ont été de 20,000 balles. Les provisions sont sans changements de prix. Le marché au coton de New-York avait fléchi de 3/4 cent. Les affaires de cette place sont suspendues.

M. A. FORTIER, 29, Passage de la Bourse, vient d'imprimer, sur beau papier et avec un certain luxe typographique, la *Marseillaise* et le *Chant des Girondins*. Le prix de l'exemplaire est fixé à la modique somme de dix *cents*.

DERNIÈRE LECTURE.—M. Gliddon, cédant aux sollicitations de ses nombreux auditeurs, s'est décidé à couronner son cours si intéressant sur les antiquités égyptiennes par une lecture supplémentaire. Il discourra sur les monuments qui rappellent l'antique captivité des Israélites et la mémorable époque dont le commencement et la fin sont symbolisés par deux grandes figures —Abraham et Moïse. M. Gliddon initiera aussi ses auditeurs aux progrès des arts dans l'Egypte moderne. C'est ce soir que la lecture aura lieu.

MELLE. MARIA.—Nous avons déjà appelé l'attention des habitués de la salle d'Orléans sur le bénéfice de Melle Maria. Les véritables amis de l'art, ceux qui savent apprécier le talent, sous quelque sphère qu'il se trouve, ne peuvent se dispenser d'assister à la solennité de ce soir. La charmante bénéficiaire a composé un programme plein d'attraits: elle a choisi, entre mille, un de ces vaudevilles pétillant d'esprit et de verve, comme Scribe seul sait les faire—*Les Malheurs d'un Amant heureux*; un autre vaudeville, c'est on dit le plus grand bien—*Les Fumeurs*; et pour couronner ce joli spectacle, le second acte des *Diamants de la Couronne*. Il y aura foule, et la scène sera transformée en parterre. Que Melle Maria se procure des corbeilles pour renfermer les bouquets qu'on lui jettera.

CONGRÈS.

[illegible] 26 mars.—Cette assemblée n'a pas [illegible].

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Sur la proposition de M. Rockwell, la Chambre se constitue en comité général et reprend la délibération sur les bills et résolutions à l'ordre du jour.

Un long débat s'élève sur un bill qui enjoint au secrétaire du trésor de payer au capitaine Henry M. Shreve $45,000 en retour des services [illegible] aux Etats-Unis, &c. La discussion se termine par un rapport tendant au rejet [illegible]. La Chambre dépose le projet de loi sur le bureau.

Le comité général discute ensuite longuement un bill enjoignant au secrétaire du trésor de payer à David Myerle une somme de $20,000 pour certaines pertes encourues par ce dernier. Le bill, porté à la Chambre sans amendement est adopté.

M. Mason de New-York fait, au nom du comité des élections, un rapport sur la contestation élevée entre James Monroe et David S. Jackson, quant à leurs droits respectifs. Le rapport est favorable à M. Monroe.

M. Jackson, du même comité, fait au nom de la minorité un rapport favorable aux prétentions de M. Jackson.

On ordonne l'impression des rapports et la Chambre s'ajourne.

BALTIMORE.—Une dépêche télégraphique donne la revue du marché de Baltimore à la date du 27 mars. [illegible] vente de 600 barils [illegible] à $5 75. Le blé de première qualité se vendait à $1 37 et le maïs 44 à 46 cents.

LE GÉNÉRAL TAYLOR.—Un des journaux les plus justement estimés de Philadelphie l'*Inquirer*, reconnaît qu'il y a quelques jours, un article [illegible] pense et très bien conçu à l'adresse des amis du général Taylor. L'*Inquirer* fait ressortir la nécessité d'une nomination régulière. Il faut dit-il que le général Taylor soit désigné comme candidat présidentiel par la convention nationale de Philadelphie. Si nous [illegible] Etats y sont représentés, le vainqueur de Buena-Vista [illegible] 115 votes au premier scrutin. [illegible]

[illegible] la convention Taylor sera désigné. Il est donc important que le Tennessee, l'Alabama, &c, y envoient des délégués. Mais ceux qui sont hostiles à Taylor diront peut-être qu'il n'obtiendra pas le vote entier des Etats que nous venons de nommer. Eh bien! admettons qu'il ne reçoive pas les 116 voix qui nous paraissent certaines; nous pouvons combler le déficit par le suffrage de [illegible] autres Etats. Ce ne sera pas difficile. [illegible] probablement [illegible] de voix dans les délégations du Maine, du New-Hampshire, de la Pennsylvanie, du New-Jersey et de New-York, pour remplacer les votes qu'il perdra ailleurs. Au second scrutin, les votes de Taylor pourront compter sur le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode-Island, et quelques autres Etats de la Nlle-Angleterre. Les chances sont donc tout en sa faveur, surtout si les Etats du Sud et du Sud-Ouest envoient généralement des délégués à la convention."

KENTUCKY.—Les démocrates du Kentucky sont aux abois: ils n'ont pas encore trouvé un candidat gubernatorial. Avant que les whigs n'eussent désigné M. Crittenden comme le leur, nombre de démocrates aspiraient à la candidature officielle, mais depuis lors ils se sont successivement retirés de la lice. En désespoir de cause, les locofocos ont enfin désigné M. Linn Boyd, sénateur au Congrès, et M. Boyd, on le sait, a refusé les périlleux honneurs dont il était l'objet. Il faudra décidément que nos bons amis aient recours aux annonces; ce moyen leur réussira peut-être. Le *Louisville Journal* dit que la majorité de M. Crittenden ne s'élèvera pas à moins de vingt à vingt-cinq mille voix.

ILLINOIS.—Des retours partiels des comtés du sud de l'Illinois annoncent une majorité en faveur de la nouvelle constitution.

ETAT DE NEW-YORK.—Un grand incendie a éclaté, il y a environ deux semaines à Watertown, dans la ville de New-York. La perte est estimée à près de $55,000. Deux hommes, Lemuel Wright et Levi Palmer, ont péri dans les flammes.

Chronique Locale.

RECORDER SEUZENEAU.—Peter Monrous a été arrêté avant hier par le caporal Breen, à la requête de M. S. Gourly, qui l'accuse d'avoir jeté des pierres chez lui, et d'avoir brisé ses portes. Le prisonnier, conduit hier matin en présence du recorder Seuzeneau, a été tenu en liberté par ce magistrat, faute de témoignages. Plusieurs autres personnes arrêtées pour avoir troublé le repos public, ont comparu également devant le recorder qui les a tous relaxées.

SUICIDE.—Hier matin, vers cinq heures et demie, au bruit d'une soudaine explosion, les domestiques de l'Hôtel St Charles pénétrèrent dans la chambre No. 294, qu'occupait le jeune James Irwin, petit-fils de Henry Clay. Il le trouvèrent étendu sans vie sur le parquet: il venait de se faire sauter la cervelle d'un coup de pistolet. On déplore généralement la triste fin de ce jeune homme, qui s'était rendu recommandable par les belles qualités de son âme et son caractère chevaleresque. Le coroner a pratiqué l'enquête de rigueur.

AUTRE SUICIDE.—Un Allemand du nom de John Hann, âgé d'environ vingt ans, a été trouvé mort hier matin dans sa chambre, située rue de la Vieille-Levée, No. 10, entre les rues de la Douane et du Canal. Il s'est suicidé en se pendant à la colonne de son lit. Une enquête a été pratiquée sur le corps, et un verdict rendu en conséquence.

NOYÉ.—Une enquête a été pratiquée hier sur le corps d'un homme blanc dont on ignore le nom. Le défunt a été trouvé noyé dans le fleuve vis-à-vis du wharf No. 9, dans la 2de municipalité. Un verdict a été rendu en conséquence.

SINGULIÈRE ACCUSATION.—Hier, en parcourant les registres de la police de la 2de municipalité, nous avons lu cette singulière mention: "William Brown arrêté pour avoir vendu sa femme et volé une selle." Quel bizarre accouplement de délits. Vendre une femme et voler une selle. [illegible] pas encore été interrogé.

RÉVOLUTION INDIENNE AU YUCATAN.

[illegible] Stoddard, de la goëlette Montano [illegible] de Laguna d'où elle est [illegible] nous apprend que les Indiens [illegible] chassé jusqu'aux bords de [illegible] Le vapeur [illegible] malheureux [illegible]

EXTRAITS CHARIVARIQUES.

Une chose qui ferait presque honte aux incessants travaux de la science à l'endroit de l'éther et du chloroforme, c'est la profonde indifférence qu'inspire l'abolition de la douleur à quelques-uns de nos vieux soldats.

L'un de ces honorables débris de la guerre, avant qu'on ne songeât encore à éthériser, ainsi qu'à chloroformiser, se présente un matin chez le médecin en chef de l'Hôtel des Invalides.

—Qu'y a-t-il pour votre service? dit l'homme de la science.

—Docteur, je ne suis pas content.

—De ta santé, mon brave!

—Non, docteur; de ma jambe droite.

—Bon! Qu'est-ce qu'elle demande, cette jambe droite? Nous l'avons opérée en conscience. On n'en a ôté que bien juste ce qu'il fallait.

—Eh! pardieu, c'est précisément ce qui me vexe. Regardez. Vous avez amputé le pied droit à la hauteur de la cheville, et la jambe gauche à la moitié du mollet. Vous voyez bien que ce jure à l'œil.

—Eh! bien. Où veux-tu en venir?

—Docteur, voilà. Si c'est un effet de votre complaisance de me r'arranger la chose... harmonieusement.

—Quoi? Tu veux?...

—Etre opéré de la jambe droite, mais bien exactement à la hauteur de l'autre. C'est Joséphine qui le veut.

Toutes les représentations furent inutiles. Il fallut en passer par-là.—Amour! voilà de tes coups.

Kant, le célèbre professeur de philosophie de Kœnigsberg, n'avait jamais eu la voix forte, et, en avançant en âge, elle le devenait toujours moins. Ses auditeurs cherchaient par conséquent à être toujours placés fort près de lui, car à cinq pas on avait de la peine à l'entendre. Ceux qui écrivaient formaient toujours la ligne la plus proche, et Kant était habitué à les regarder et à tenir les yeux fixés surtout sur celui d'entre eux qui était précisément vis-à-vis de lui: ce fut pendant longtemps un jeune homme à l'habit duquel il manquait un bouton qu'il négligeait toujours d'y faire recoudre.

Kant, comme je l'ai dit, fixait continuellement ses yeux sur lui. Après quelque temps, l'étudiant fit recoudre à son habit le bouton qui y manquait, et vint au cours comme à l'ordinaire. Pendant l'heure entière, Kant fut distrait et perdit plusieurs fois le fil de son discours. L'heure du cours passée, il fait prier le jeune homme de venir chez lui et lui dit qu'il avait remarqué que longtemps un bouton avait manqué à son habit; le jeune homme l'interrompt en lui demandant pardon de sa négligence—"Non, non, ce n'est point ce que je voulais dire, reprend Kant; je vous prie, au contraire de vouloir bien faire découdre ce bouton au plus vite, car il m'empêche de suivre le cours de la leçon."

Ceci se passait en 1799. Kant était né à Kœnigsberg le 22 avril 1724; il était par conséquent âgé de 75 ans.

Un des fils de la perfide Albion entre, il y a quelques jours, chez un célèbre *tonsor* de la jeune fashion. Celui-ci s'empresse aussitôt de lui demander ce qu'il désire. Mais notre Anglais parlait français un peu moins qu'une jeune génisse espagnole, ce qui rendait l'explication assez difficile sans truchement.

—Monsieur veut se faire friser? dit l'artiste en coiffure.—No.—Se faire raser?—No.—Se faire couper les cheveux?—No, no, no.—La négative allait bien; mais la réplique ne se formulait pas de même.

Enfin, après plusieurs tentatives d'explication inutile, notre insulaire prend le parti de tirer son calepin de sa poche et se met à dessiner au crayon un volatile d'une individualité cependant douteuse.

—Un pigeon!... s'écrie alors l'artiste; monsieur veut qu'on lui fasse des *ailes de pigeon!* ajoute-t-il assez satisfait de cette équivoque plaisanterie.

—No, reprend encore l'Anglais, qui, pour achever de se faire comprendre, fait pondre aussitôt un œuf à l'animal méconnu, lequel devient évidemment une poule; puis, complétant ce trait par une ingénieuse mimique, il imite gravement le geste d'un homme qui se casse une omelette sur la tête.

Nous ne prolongerons pas cette scène très-véridique autant que nous l'avons vu durer. Mais l'artiste et son excentrique client étant parvenus, non sans peine, à s'entendre, il fut acquis que le noble étranger désirait qu'on lui nettoyât la tête et qu'on employât pour cela un jaune d'œuf.

L'*entente cordiale* en serait-elle réduite aux charades!

Deux matelots, peu accoutumés à la cuisine du plancher des vaches, entrent dernièrement dans un restaurant. Le garçon leur présente la carte. Or, nos deux gaillards avaient entendu dire à leurs officiers qu'il faut toujours suivre la carte. Ils disent donc: "Garçon, suivez la carte." Or, le garçon ne comprenant rien à cette [illegible] tous les potages du restaurant. Au quinzième, les fils d'*Amphitrite* sont sortis en jurant de ne plus toucher à la cuisine [illegible].

[illegible] dans un salon très-avancé de ces nombreux esprits aux yeux desquels les beautés d'un vers [illegible] *une paille*,—ce qu'a [illegible] *une poutre*.

—Croirez-vous, madame, dit quelqu'un, qu'il existe certain [illegible] pour qui Alfred de Musset se résume en ces deux vers:

Lacune

Voir une point sur un i.

Savez-vous ce que M. Joseph-Victor Leclerc, dit le Prophète, voit dans M. Victor Hugo!

Parmi des poussières,
Ecrivez sorcières
Abracadabra!

—Que voulez-vous, répondit la dame,—ces gens-là sont comme les dégraisseurs, dans un *habit ils ne voient que les taches*.

Le prince royal de Monaco se trouvait hier sur un chameau et paraissait fort soucieux. Une jeune femme qui semblait porter quelque intérêt au doux [illegible] la raison de sa tristesse.

—Mon Dieu! lui dit le prince, vous voyez mon père et moi dans un embarras extrême; nos sujets veulent absolument avoir une Constitution pareille à celle de la France.

—Eh bien! [illegible] qui vous empêche de la leur donner?

—Oh! rien de plus facile sans doute, que de leur octroyer une charte, c'est la chose du monde la plus simple; mais pensez donc, s'il y a à Monaco une Chambre des Pairs, une Chambre des Députés, un prince régnant, des ministres et des employés, tout le monde sera occupé, il ne restera plus que *moi tout seul* pour faire *la masse du peuple*.

Une discussion sur le suicide et sur les moyens de le prévenir était engagée dans un salon, et chacun de produire à l'appui de son opinion mille arguments plus ou moins contradictoires, lorsqu'un jeune bachelier, tout frais sorti des bancs de l'école, et qui jusques-là avait été tout oreille, accoucha triomphalement, en manière de finale, du raisonnement suivant:

"Tout suicide est homicide; je puis même dire un homicide prémédité. Or, l'homicide prémédité est puni de mort. Donc, le suicide doit être puni de mort. Bien qu'un peu violent, je l'avoue, c'est peut être là le seul moyen, sinon de le prévenir, au moins de le réprimer."

De jour en jour, il pousse des fils de grands hommes qui tous se jettent à corps perdu dans la république des lettres.

Nous avions déjà MM. Hugo fils, Paul de Kock fils, Dumas fils. Voici venir Mlle Thérèse Karr qui a débuté dimanche, dans l'*Artiste*, par une traduction de l'Allemand.

Mlle Thérèse Karr est la fille de M. Alphonse Karr et de *Madeleine*, une femme qui a inspiré *Sous les Tilleuls*, le *Chemin le plus court*, romans célèbres, où l'auteur s'est donné le beau rôle, par la même raison qui a fait écrire *Lélia* et *Indiana*.

L'apparition de Mlle Karr va désenchanter bien des anciens admirateurs des *Guêpes*, qui veulent toujours voir dans leurs écrivains favoris, des *jeunes* fous de vingt ans.

En décembre dernier, un brave curé des Ardennes, prêchant sur l'enfer, s'avisa de peindre ce séjour des ennemis de Dieu comme une affreuse Sibérie où règnait un froid de trente degrés.—L'affaire arriva aux oreilles de l'évêque qui fit venir l'orateur et le réprimanda fortement:

—Comment, monsieur, avez-vous eu l'hétérodoxe audace de changer, contrairement aux traditions de l'Eglise, l'éternelle fournaise en un éternel glacier!

—Hélas! monseigneur, il le fallait bien dans la circonstance, répondit le bon prêtre; il faisait tellement froid dans mon église, mes pauvres paroissiens grelottaient d'une telle façon qu'ils eussent été capables de se damner pour se chauffer.

Dernièrement, M. Alexandre Dumas émettait un judicieuse opinion qu'un homme de lettres entendu doit régler sa production sur la consommation des éditeurs et des journaux, et s'arranger de façon à ce que sa *copie* soit toujours imprimée toute vive.

—Je ne partage nullement votre avis, dit un de ces littérateurs discrets qui travaillent toujours, et dont on ne voit jamais les œuvres, et j'amasse en portefeuille de quoi défrayer tout une renommée littéraire.

—Eh! bien, mon cher, vous avez tort, reprit l'auteur de *Monte Cristo*. Vos œuvres vieilliront et sentiront le moisi.

—Monsieur, fit l'auteur fâché, les œuvres comme les hommes ne vieillissent jamais.

—Je crois bien, elles ne vivent pas, s'écria en riant le plus fécond de nos feuillistes.

Voici un petit bout de prose qui nous a été communiqué par Daniel Stern, ou, si vous voulez, Mme d'A..... l'*alter ego* de George Sand:

"REVERIE BLEUE.—Il y a encore des mères et plus même qu'autrefois. Il y a des sœurs. Il y a des maîtresses. Il y a des amies dévouées. Il y a des associées. Il y a des camarades. Il y a des abonnées. Il y a des comédiennes. Il y a des conservatrices. Il y a des républicaines. Il y a des patronnesses. Il y a des tricoteuses de cartes. Il y a des héroïnes. Il y a des anges. Il y a des démons. Il y a des ménagères. Il y a des mégères;—mais cherchez bien, analysez bien, interrogez-vous. Il n'y a plus de femmes."

Alphonse Karr est toujours la spirituelle raison qui, dans ses livres, ses *Guêpes* et sa conversation a fait revivre Sterne. Voici de lui un mot, sinon drôle et comique, au moins des plus justes et des mieux pensés.

Il causait avec la comtesse de B.... de l'affaire Léotade. Mme de B.... s'étonnait de l'ardeur que déploie l'ordre des ignorantins, de l'argent qu'il dépense, des influences qu'il met en avant pour apaiser l'affaire et, s'il se peut, empêcher la condamnation.

—Il semble, disait-elle, que si ce misérable est condamné, l'ordre entier, l'Eglise, la religion, tout est perdu!

—Ils ont bien tort, dit Alphonse Karr, Jésus n'avait que douze apôtres, il était Dieu! et parmi les douze, il se trouva un Judas.

Mme de P.... est très-forte sur l'Histoire ancienne, mais elle n'aime pas les romans historiques. La lecture d'une œuvre de Mme Clémence Robert et l'aspiration de la vapeur de chloroforme, pour elle, c'est tout un. On parlait un jour devant elle des *Filles de Paris*.

—Comment un auteur, s'écria-t-elle, peut-il aller chercher le sujet d'un roman dans des temps si reculés!.... Et puis d'ailleurs est-il bien avéré que, de ses amours avec Hélène, le beau Paris ait eu des filles!

Mme de G.... a le privilége des mots piquants, cet hiver.

Quelqu'un vantant devant elle, outre mesure, un sermon de l'abbé D...., prêtre à la taille athlétique et à la voix de Stentor.—Ne trouvez-vous pas, ajoutait l'élogieux narrateur, qu'il y a en l'abbé D.... quelque chose de Lacordaire.

Oui, en vérité, réplique Mme de G..., car si l'abbé Lacordaire prêche *fort bien*, l'abbé D.... prêche *bien fort*.

M. Lacordaire a mis en tête de l'oraison funèbre de Daniel O'Connell, que l'on vient de publier, une épigraphe ainsi conçue: *Bienheureux ceux qui ont faim et soif....* Il faut convenir qu'à propos de l'Irlande, ces mots sont singulièrement choisis; mais il est de toute justice d'ajouter que le révérend père n'émet cette opinion qu'en figure de rhétorique, car il ajoute.... *de la justice, parce qu'ils seront rassasiés*.

Un de nos amis assistait un soir à une lecture.

L'auteur déroule son manuscrit et lit:

—La scène est à Moscou.

—Tiens, fit une dame, la Seine va si loin que ça.

Notre ami reconnut Mme de P....

—La lumière électrique, *à feu continu*, obtenue par la nouvelle batterie de MM. Lemolt et Archereau, et dont les premières expériences ont été récemment faites passage Jouffroy, 42, vient d'être utilisée par l'administration du théâtre Palais-Royal pour l'éclairage du dernier acte du *Banc d'huîtres*.

L'intensité de l'étincelle est telle qu'elle efface par son éclat les feux de la rampe et du lustre, dont les flammes viennent la profiler et faire ombre marquée sur le fond de la scène. A l'aide d'un mécanisme ingénieux, qui le relie aux pôles de l'appareil, l'acteur Leménil, placé sur l'avant-scène, laisse échapper d'un binocle deux étincelles dont l'incandescence illumine les spectateurs d'un véritable rayon de soleil; puis, cette même étincelle, partant de l'un des points du second balcon, vient inonder la scène du *Camp du Drap d'Or* d'un éclairage comparable à la clarté du jour et que viennent admirer un grand nombre d'amateurs des sciences physiques.

L'importance du perfectionnement consiste à donner à l'étincelle électrique une continuité d'éclat et de durée qu'on n'avait pu jusque-là obtenir de son emploi maintenant réservé aux plus grandes applications; par exemple, à l'éclairage des grandes places et avenues publiques, théâtres, signaux télégraphiques à ordre, d'avertissements ou de sauvetage, et même aux écrans communs de peinture pour la saison d'hiver, puisque la lumière électrique n'apporte aucune modification à la colation des tons.

L'étincelle électrique, du diamètre d'un gros pois, et trente fois plus petite que la flamme d'un bec de gaz, équivaut à plus de trois cents becs, et, relativement à son volume, à une masse de gaz neuf mille fois plus considérable. Quant à son éclat, elle domine, quel qu'en soit le nombre, tous les feux d'hydrogène, et projette ses rayons à trois fois plus de distance.

A l'aide d'un appareil portant seulement trente centimètres carrés, M. Lemolt s'engage dans une expérience comparative, à remplacer avec triple avantage de portée et d'intensité toute espèce de lumière artificielle, même celle obtenue par les phares lenticulaires les plus puissants.

Un rayon électrique émané de cet appareil et lancé de l'une des terrasses du passage Jouffroy dans le prolongement des rues Vivienne, faisait lire, à près d'un kilomètre de distance, une affiche placée sur les marches du perron du Palais Royal; et, le 15 octobre dernier, était très-curieux, M. Lemolt, concentrant à l'aide d'une coupe le même rayon, enflammait à distance divers matières combustibles. On sait que M. Lemolt est auteur du *télémètre* et du télégraphe *électro-phonique*.

Journal français.

Les derniers événements de Paris inspirent aux journalistes américains des odes *françaises*. Celle qui suit est empruntée au *Mobile Daily Advertiser*.

For the Mobile Daily Advertiser.

ODE.—*To the French Revolution of 1848.*

[illegible]

L'Europe frémissante à ce cri se tourna
Aux innombrables échos du peuple souverain.
[illegible]

L'Europe en feu tremble quand ans
[illegible]

Peuple, par ta victoire, [illegible] victoire.
Insulter au malheur c'est de la lâcheté.
Pas de sanglans débris qui ternissent ta gloire.
Tombent les Rois, vive la Liberté.

☞ C'est par erreur que D. Ducour et A. Beguer ont été désignés par moi pour être arrêtés pour abus de confiance, et la plainte fut retirée avant sa mise à exécution.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1848.
4avril—1t LEON LAFFORGUE

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Flavio, Coffin, pr Anvers.
Ocean Queen, Coffin, pr Liverpool.
Soldan, Thomas, pr Liverpool.
Peterhoff, Endicott, pr la Havane.
Howard, Hill, pr Gênes.
Barque Montpelier, Colley, pr Londres.
Convoy, Inscott, pr Charleston.
Elizabeth, Grammer, pr Londres.
Blonde, Drawford, pr Glasgow.
Brick Perfect, Gardner, Tampico.
Les Deux Sœurs, Chenuer, pr St Louis.
P St Cabot, Lander, pr Cayenne.
Goëlette Decatur, Morrill, pr Vera Cruz.
J L Whipple, Killeran, pr New York.
Roxan, De Ferret, pr Mobile.
Gen W H Harrison, Bodfest, pr Port Lavacca.
Lawrence, Ventrie, pr New York.
A Cadmus, Southen, pr Brasos.
Steamer Thos Jefferson, Spott, pr Cincinnati.
Buena Vista, Peet, pr St Louis.

ARRIVES.

Navire à vapeur Palmetto, Smith, de Galveston.
Onerio, Drew, de Liverpool.
Wm Gray, Crocker, de Pensacole.
Lord Seaton, Fitzsimmons, de Liverpool.
Leodyannah, Dillmore, de Londres.
Callender, Nason, de la Havane.
Wakona, Paine, de Vera Cruz.
Barque Edwin, Farnum, de Rio Grande.
Brick Russin, White, de Vera Cruz.
Boston, Torry, de Philadelphie.
Patrick Henry, Packard, de St Martin.
Goëlette Montano, Stoddard, de Laguna.
Native, Lewis, de Brasos.
Renaissance, Derber, de Tampico.
White Wing, Block, de Brasos.
Job Rowlett, Hanlan, de Vera Cruz.
Planter, Lawless, de Grand Caillou.
—STEAMERS.—
Belle-Isle, Costillo, de St Martinsville.
Uncle Sam, Jourdan, de Bayou Sara.
Amazon, Dobbins, de Louisville.
Harkaway, Robertson, de St Louis.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

America	— New-York,	Samedi 25 Mars.	
Acadia	— Boston,	Samedi 8 Avril.	
Hibernia	— New-York,	Samedi 15 Avril.	
Nouveau steamer,	Boston,	Samedi 22 Avril.	

D'AMERIQUE.

America	— New York,	Mercredi 19 Avril.	
Acadia	— Boston,	Mercredi 3 Mai.	
Hibernia	— New York,	Mercredi 10 Mai.	
Nouveau steamer,	Boston,	Mercredi 17 Mai.	

POUR VERMILLIONVILLE, LE BAYOU BLACK, etc.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau AMAZON, capitaine Thomas Johnson, recevant maintenant du fret, via la rue Conti, et partira demain mercredi 5 du courant, à midi; il prendra du fret et des passagers pour Vermillionville, le Pont Perry, Bayou Black, bayou Bœuf, et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, No 1, Front Levée.
5 a

POUR LES ATTAKAPAS.—Le paquebot régulier, bon marcheur, A. W. VANLEAR, capitaine D. R. Mug..., recevant maintenant du fret via la rue St Conti, et partira pour les ports ci-dessus mercredi le 5 courant, à 4 heures, prenant du fret et des passagers pour la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Bas Berwick, Bayou Bœuf, et tous les ports intermédiaires, sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, ou à JOHN HALL, No 1, Front Levée, ou à P. J. PAVY & Co.
1a

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York. No 93, rue des Magasins. JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF.
16jan

RIZ—55 boucauts, en débarquement du brick Tower, à vendre par S. VALLS, 27, Commune.
27 mars

PORC—500 barils mess et prime à l'inspection et à vendre par JOHN O. WOODRUFF, 93, rue des Magasins.
23m

TIR A LA CIBLE. GRENADIERS GARDES D'ORLEANS. ATTENTION!!!

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, le 9 avril à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement. Equipement complet, tenue d'été avec havresac garni.

La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine.
F. T. BOURNOS, Sergent major.

N. B. Après le Tir, il y aura une élection pour les membres du comité devant servir pour les six mois courant.
4av

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE, DE WASHINGTON A LA NOUVELLE ORLEANS.
Nlle Orléans, 3 avril 1848.

LES Actionnaires de la Nouvelle Orléans, à cette Compagnie, sont, par le présent, notifiés que le dernier versement de dix pour cent ou de cinq piastres par action, est actuellement dû et payable à M. H. Wilkinson, trésorier, à la Banque du Canal.

D'après les termes de la souscription, toutes les actions dont les paiements n'auront pas été effectués dans les quinze jours, sont sujettes à être confisquées, toutefois cette règle ne sera pas suivie dans tous les cas où les paiements s'effectueront dans dix jours de cette date.

H. R. W. HILL,
N. N. WILKINSON
4 avril

BRACELET PERDU.

IL a été perdu dimanche vers neuf heures du soir, à partir du salon de glaces de Dancwick, rue St Charles, jusqu'à l'encoignure Bourbon et Douane, UN BRACELET EN OR. Chaîne plate et Agrafe à médaillon.

La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter chez Mme Vve Carrière, rue Bourbon, No 335, où il sera donné une récompense si elle est réclamée.
1av—3f

Aux Pharmaciens.

LE Propriétaire d'une Pharmacie bien établie, située dans un quartier qui se peuple rapidement, désire disposer de son établissement. Il n'y a aucune dette sur cette propriété, et les marchandises sont assurées jusqu'en avril 1849, pour la somme de $2,000. Le propriétaire ayant l'intention de s'établir à la côte, il vendra tout son ameublement et en donnera possession immédiatement. S'adresser au bureau de l'Abeille.
4avril—6

DISSOLUTION DE SOCIETE.

PAR un jugement rendu par la 5me Cour de District, la société existant sous la raison SANCAN & GENTY est dissoute.

Le sieur Sancan ayant disparu sans rendre de comptes et se trouvant, d'après le dit jugement, redevable au soussigné de la somme de 640
L. A. GENTY.

Le soussigné continuera les affaires en son nom, et sollicite le patronage du public comme par le passé.
L. A. GENTY,
4avril—6f 25 rue Chartres

MM. les bottiers cordonniers et marchands de chaussures, qui auraient besoin d'un coupeur arrivant directement de Paris, peuvent s'adresser rue St Philippe, encoignure Bourgogne.
4av—1t

A VENDRE.

Drogues et Médecines, Recemment reçues.

30 carboys huile vitriol
25 barils blanc d'Espagne
22 sacs rac ne gingembre fraîche,
450 doz acide tartrique anglaise
100 lb opium, [illegible]
20 barils alcool [illegible]
[illegible] Fiole, 1200 livres [illegible] P. CUSACHS,
4av Encoignure Conde et St Philippe.

Peinture, Huile et Essence.

10 TONNEAUX peinture blanche, Nos 1, 2, 1 et pure.
15 barils essence térébenthine
14 barils huile de lin
8 barils vert rouge et de Venise,
600 doz bo[illegible] vert et pot[illegible]
[illegible] P. CUSACHS,
4av Encoignure Conde et St Philippe.

CHLOROFORME.

REÇU récemment et à vendre par P. CUSACHS
4av Encoignure Conde et St Philippe.

AUX SUCRIERS.

CHAUDIERES à sirop en fer forgé, de [illegible] à vendre par WYLIE & EGANA, 32 rue Bienville
4av

CHAUX de Thomaston, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune
4av

CIMENT ET PLATRE DE PARIS—500 barils ciment Romain de la Avane, et [illegible] de Paris, de Wotherspoon, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.
4av

POUSSIERE DE MARBRE—100 barils poussière de marbre blanc, à l'usage des ouvriers, première qualité, à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.
4av

BRIQUES A FEU.—Briques de Pittsburg et de Pensacola à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.
4av

CRINS A PLATRER. 130 boucauts de crins à vendre par JOHN STROUD & Co, 146, Commune.
4av

SARDINES—[illegible] marque Dehel & Cie, [illegible] boîtes, [illegible] à vendre par S. D. GRATIAA, 35 rue Natchez.

PETITS POIS ET CHAMPIGNONS—[illegible] à vendre par S. D. GRATIAA, 35 rue Natchez.
4avril

1200 CAISSES [illegible] à vendre par S. D. GRATIAA, 35 rue Natchez.
4avril

VIN DE XERES—[illegible] pipes, ayant droit au drawback, à vendre par S. D. GRATIAA, 35 rue Natchez.
4avril

BOUCHONS [illegible] à vendre par [illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles, Fondée par Mme ARPIN, dirigée par Mme DERON Nee HUET. Nos 107 et 109.

Rue Hospitalité, entre Casacalvo et Levée.

MME. DERON, née HUET, en prenant la direction de l'institution fondée et dirigée pendant longtemps par Mme Arpin, selle dont [illegible] le remplace.

[illegible] Mme Deron, qui n'a pas moins de titres à présenter aux familles. Tout nouvellement arrivée de Paris, dans la Nouvelle Orléans, il y est déjà connue par les rapports les plus favorables, bachelier ès lettres, licencié, inscrit en doctorat à la faculté de Paris, ancien élève de l'Ecole des Chartes, à la Bibliothèque du Roi, professeur de littérature, d'histoire et de philosophie à Paris, M. DERON est de plus écrivain et auteur de plusieurs ouvrages. Il consacrera tout son temps à faire des cours français dans les diverses branches de l'institution.

La langue anglaise sera aussi l'objet d'une attention toute particulière. Des maîtresses d'une capacité reconnue, et un professeur distingué, M. Orton, sont spécialement chargés de diriger les classes d'anglais.

Des dames du talent le plus remarquable et du savoir le plus éprouvé enseignent la musique dans la pension. Mme Boyer continuera de donner des leçons de piano, Mme Lavillebeuvre, des leçons de harpe et de piano.

Les autres arts d'agrément seront aussi enseignés par les meilleurs professeurs.

Tels sont, en résumé, dans l'ordre de l'instruction, les titres et les moyens par lesquels Mr. et Mme. DERON doivent assurer aux parents que les études de leurs enfants seront conduites avec supériorité.

Cependant, les choses qui constituent l'ordre de l'éducation l'emportant sur toutes les autres, Mme DERON se préoccupera avant tout de justifier la confiance des familles par les soins physiques, moraux et religieux qu'elle donnera à ses élèves. Former dans les jeunes personnes d'abord le cœur et le caractère, puis l'esprit; leur donner des principes purs et vrais, puis les préparer à entrer dans le monde avec aisance, mais aussi avec un sentiment profond du devoir, enfin arriver à faire d'elles des femmes à l'âme douce, mais ferme aussi, à l'intelligence brillante, mais solide: à faire d'elles surtout, pour l'avenir, de bonnes mères de famille: voilà le but que se propose Mme DERON.

La pratique d'une éducation et d'un enseignement pareils vaudra à Mme DERON, elle l'espère, toute l'estime et toute la confiance qu'elle a déjà values à Mme Arpin.

Mme DERON maintiendra les conditions de paiement établies par Mme Arpin.

CONDITIONS.

Pensionnaires,	$ 25
Demi pensionnaires,	15
Externes—1re et 2me classes,	10
Idem 3me, 4me et 5me classes,	8
Idem 6me classe,	6
Arts d'agrément, payés séparément.	
Musique—Piano et harpe,	$ 12
(Solfége et chant)	
Dessin,	6
Danse,	6

18 fev—3m.

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES, DIRIGÉE PAR M. ET MME GOUBAULT, Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse, (CLASSE LE SOIR)

RÉFÉRENCES.

1re Municipalité, Dr. A. Mercier, 10, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St Charles.
3me Municipalité, A. Dimitry surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat.
7 mars

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés, il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, n'en demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées.
A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.
21 jan—1an

Eau-de-vie de Cognac et Rochelle.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Bordeaux un grand assortiment d'eau-de-vie des premières marques, telles que:
Otard, Dupuy & Co, Cognac, en demi, quarts et huitièmes de pipes, 1re qualité,
J. Hennessy & Co, do do,
D. & J. Martel & Co, do do,
Celebre Brandy Wine, qualité très supérieure,
Cammeis & Co cognac do,
A. Seignette Rochelle do,
Propriétaires unis Rochelle.
Le tout dans les magasins de la douane, à vendre à des prix modérés par
A. CARRIERE, 94, Vieille Levée.
16 mars

MOUCHOIRS AIRES—2,000 pièces diverses grandeurs, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.
15 mars

☞ ESSENTIEL AUX MALADES.—ANTI-IRRITANT AMMONIACAL CONCENTRE de HOLMES.

Remède souverain pour les rhumatismes, névralgie de la tête, épaules, poitrine, bras, mains, jambes, &c., &c. Toutes les maladies nerveuses, maux de tête, étourdissements, congestion à la tête, affections de poitrines, côtes et épaules, dyspepsie, sciatique, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les côtes, épilepsie, paralysie, goutte, inflammation et douleurs d'entrailles, péricardites, esquinancies, palpitations de cœur, douleurs ponctuées, indigestions, contusions, et toutes, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que beaucoup d'autres maladies. Le remède est dessus forme un vésicatoire de n'importe quelle dimension dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les malades en dessous seront guéris par ce nouveau remède anti-irritant. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au bureau 137, rue Carondelet, ou la maison de s'en servir est indiquée par le propriétaire.
11 fev—3m

Anti Dyspeptique et tonique amer Du Dr A. W. COLEMAN.

☞ Pour la guérison des dyspepsies, nausées, maladies de foie, constipations, maux de têtes, aigreurs. Comme tonique dans plusieurs des maladies fébriles particulières à ce climat, et comme préventif du typhus et autres maladies contagieuses.

Des médecins de premier ordre l'emploient dans cette ville dans leurs ordonnances, dans toutes les maladies de grossesse, savoir: nausées, hystériques, migraines, coliques, défaillances et irritations nerveuses, de préférence à toutes les préparations de Valerian.

Nul remède ne lui est comparable pour les maladies de tempes. (Voyez la manière de l'employer sur les bouteilles.)

Mais un quart de bouteille avec le nom de l'inventeur en grande lettres.

Prix $1 par bouteille ou $5 pour 6 bouteilles, une remise libérale sera faite aux négociants.

A vendre chez Sickles & Co, 40, rue du Canal, et 24, rue des Magasins, Kennedy 64, rue de Chartres, ainsi que chez le propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—1an V&C

Guerison garantie.

CELEBRE POTION DU DR. COLEMAN, POUR LES GONORRHEES.

☞ Cette préparation célèbre a reçu l'approbation du *corps médical*. Cette composition est faite de végétaux. Les conditions auxquelles elle est offerte au public, est une recommandation suffisante. Elle est dégagée de tout goût désagréable, et n'incommode nullement le malade.

Dans tous les cas où la guérison ne serait pas obtenue, l'argent sera remboursé.

A vendre chez H. Kennedy, 64, rue de Chartres, ou chez le Propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—1an V&C

Remede magique de Dalley.

☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY" écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13mars ☞

ASSEMBLEE ITALIENNE.

☞ Les Italiens sont priés de se réunir en Assemblée Générale, le Mardi, 4 avril prochain à 7 heures du soir, dans la Salle d'Orléans, rue d'Orléans, à côté du Théâtre à l'effet de s'entendre définitivement pour faire ce qui devra avoir lieu à la Fête Nationale, projetée le 16 mars 1848.
Par ordre du comité.
LANFRANCO, secrétaire.

☞ La liste de souscription est toujours ouverte à la barre du café de la Bourse St Louis.
31 mars—5f

☞ Ni le capitaine ni le consignataire ne paieront les dettes contractées par l'équipage du Brick VICTORIA. J C JENKINS, 95, Commune.
3av

☞ Les consignataires d'une caisse marquée H & G, par le navire Niobe, du Havre, et 4 paniers faïence marqués (4) M. & 7, par le navire Oxnard de Liverpool, sont priés de passer chez le soussigné pour les retirer.
31 mars LEVI H. GALE, 97, Douane

SIEUR EMILE LOUIS VICTOR LEFEBVRE du Havre, est en ville et est prié de passer au comptoir du soussigné.
3av—☞ LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis.

IMPORTATION directe de vins et d'eaux de vie
30 barriques vin rouge, Haut Médoc,
20 do do do Bourgogne,
50 barriques vin blanc Haut Sauterne,
10 demi pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback.
10 quarts de pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback.
5 huitièmes de pipes véritable eau de vie de Cognac, 4me preuve, ayant droit au drawback.
100 caisses absinthe.
[illegible]
50 do do de [illegible] à vendre par
3 avril [illegible] entre Chartres et Levée

POUDRE [illegible]
Mousse de Corse, Salsepareille de Honda
Huile d'amandes douces
Baies de Genièvre
Huile essentielle d'amandes amère
Fleurs de Guimauve Racine de Guimauve.
Tiges de Douce amère, etc. etc. d'importation directe, et à vendre par H. BONNABEL,
3avril Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

DAMEJEANNES FRANÇAISES—[illegible] dame jeannes, [illegible] en débarquement du navire Rosa, du Havre, et à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale
3 mars

$10 De Recompense.

[illegible] vendredi 24 mars dernier [illegible] M. A. Hardouin [illegible] JOSEPHINE [illegible]
[illegible]

ARRIVE par le navire Norma, du Havre, [illegible] de droguerie, médicaments, &c., [illegible]
[illegible]
Elixir antigoutteux du docteur Gaillard.
Sirop de Mamilla, do.
Pâte de Jujube, do.
Pâte de Gimauve, do
Pâte pectorale de Regnauld, &c., &c.
Pastilles de Vichy, &c., &c.
Capsules de Mothes.
[illegible] de Bouvier,
[illegible] de Labarraque.
[illegible]
Essence de salsepareille (pharmacie Colbert).
Pastilles stomachiques (anti-bilieuses) do
Bouquet de la reine [illegible] de Guilbe.
Pâtes [illegible] de Rouvière
Essence de salsepareille Rouvière do
Sirop de salsepareille du docteur Franck
Pâte pectorale de Degenétais
Pastilles balsamiques de Legendriel
Chocolat de Chollet do
Poudre de cacao [illegible] do
Papier [illegible] do
Papier [illegible] d'Albespeyres
[illegible] do de Vée.
Pommade Grandière do
Do [illegible] do
Papier à cautère ad. assorti.
Paquets de [illegible] et pots d'iris assortis.
Eau de [illegible] des Carmes, véritable.
Cire rouge en tablettes d'une livre.
Semoule et fécule de patates fraîches.
Mèches claires de toutes dimensions, &c., &c.
En aussi, venant de New York, plusieurs caisses de l'excellent vermifuge canadien de J. Winer.
A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.
Jav—3

LAC—LAC—LAC

LE soussigné prévient le public et ses amis en général que dimanche prochain, 2 avril, il fera l'ouverture de son RESTAURANT au lac Pontchartrain, via la vieille Hôtel Washington. Il ose espérer que les améliorations qui ont été faites lui consacreront la bienveillant patronage dont il a joui jusqu'à ce jour.
31m—6f I. BOUDRO.

AVIS.—Le soussigné ayant été, ce jour, nommé liquidateur et receveur de la raison JENKINS & MASSON, par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, informe le public qu'il est le seul autorisé à régler les affaires de la dite société.
Nlle-Orléans, 30 mars 1848. JOSIAS JENKINS
31 m—3f

Bureau de l'Arpenteur General, 37, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis.
DE LA BRETONNE, Député Arpenteur-Général, Architecte, Topographe et Ingénieur Civil. 31 m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—85 caisses en débarquement du navire Harrisburg, à vendre par G. W. DUNBAR, 20 rue de la Douane
31 mars

Changement de domicile.

LE Dr. BARIER a transporté sa résidence rue Royale, No. 105, entre Conti et St-Louis.
30 mars—3

ETIQUETTES riches et ordinaires, pleines et blanches, pour pharmaciens et pour parfumeurs, dorées, bronzées et en relief, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas.
31m

750 Milliers bouchons fins, surfins et superfins, pointus et ronds.
110 paniers bouteilles vides de 12, 20 et 22 onces.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, rue St-Louis
7mars

2 Caisses saucissons de Lyon, 1re qualité.
18 do fromages tête de maure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, rue St-Louis
7mars

175 Milliers cigares de la Havane, de la marque Shakespear, Regalia, Cazadores, Canones et Millar, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis.
7 mars

SARDINES à l'huile—4000 demi-boîtes sardines à l'huile.
1000 demi-boîtes maquereaux à l'huile.
500 do petits pois, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
11mars—1m 99, rue de la Douane

NOIR ANIMAL en poudre et en grain, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.
11 mars—1m 99, rue de la Douane.

SUCRE—Quelques caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES.

A VENDRE, en débarquement du navire Niobe, du Havre, cinq caisses porcelaine et verrerie pour ornement de cheminée, table de centre et toilette, et cabarets.
15 mars V. MAIGNAN, 87, rue St Louis.

EN débarquement du brick suédois Solide, et à vendre par les soussignés, avec privilége du "drawback":
30 barriques vin rouge,
25 quarts imitation Porto vieux,
25 barils Madère,
25 do vin blanc,
20 do vin rouge,
12 do vin de muscat,
300 caisses vin rouge,
25 estagnons divers essences.
MARTIAL PEYRET & Co,
15 mars 27, rue St Louis

Chapellerie Parisienne, A. MARCHAL, 40, RUE DE CHARTRES,

Vient de recevoir par les navires Pie IX et Francoma, du Havre:
6 caisses chapeaux soie, mode
5 do do castor gris, Anti-Cholera.
1 do do feutre gris,
3 do do feutre noir,
10 do do paille, bords simples,
2 do do do cadet, bords simples,
2 do do do bonnets, bords doubles,
3 do do do Italie pour bambine.
2 do do do Suisse do.
12 douzaines casquettes paille pour enfants.
10 do chapeaux feutre, mode Joinville,
4 do do cadet, castor gris.
Une partie de ces marchandises peut être vendue pour l'exportation. 1 mai

VIEUX Vin blanc, en barils—13 barils vieux vin terme et Haut-Sauterne, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, rue Natchez.
6m

Proprietés de valeur à vendre par la Banque des Citoyens.

LA Banque des Citoyens offre en vente les propriétés ci-après décrites et les actions qui reposent dessus. Des propositions écrites, faites conformément aux termes et conditions ci-après énoncées, seront reçues pour l'acquisition desdites propriétés.

Propriétés dans la Première Municipalité.

1o—L'Hôtel St Louis, la salle de bal, la bourse, le café, la salle de bains, &c., selon le plan et la description déposés à la banque, avec 357 actions de la Banque des Citoyens.

2o—Un terrain vacant sur le Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, mesurant 16 pieds de face, sur 21 pieds 6 pouces de profondeur, et 22 actions.

3o—Un terrain situé à l'intersection du Chemin du Bayou et de la rue de l'Esplanade, mesurant 29 pieds 6 pouces et 3 lignes de face au Chemin du Bayou, 73 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Johnson, 26 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue de l'Esplanade, et 27 actions.

4o—Un terrain, contigu au précédent, mesurant 29 pieds 6 pouces 3 lignes de face au Chemin du Bayou, sur 80 à 87 pieds entre les deux rues, et 29 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue de l'Esplanade, et 26 actions.

5o—Un terrain, contigu au précédent, ayant la même façade au Chemin du Bayou et à la rue de l'Esplanade, sur 87 à 94 pieds entre les deux rues, et 26 actions.

6o—Un terrain sur le Chemin du Bayou, vis-à-vis la propriété Castanedo, mesurant 57 pieds de face, sur 160 pieds de profondeur. Et un autre lot attenant dans la profondeur, mesurant 10 pieds 6 lignes sur le Chemin de Milne et 167 pieds de profondeur avec les bâtisses et 26 actions.

Propriétés dans la Troisième Municipalité.

7o—Un morceau de terre mesurant 138 pieds de face à la rue Montegut, sur 114 pieds de profondeur entre la rue Casacalvo et la continuation projetée de la rue Moreau, avec les améliorations, et 26 actions.

8o—Deux lots de terre au faubourg Washington, savoir:

Le lot No 5 mesure 114 pieds de face au Chemin Public, sur 226 pieds de profondeur et face à la rue Prologue (vis-à-vis les Magasins à Tabac) 236 pieds sur la ligne qui le sépare du No 4, et 118 pieds dans le fond.

Le lot No 6 mesure 65 pieds de face à la rue Pologne, 157 pieds de face à la rue Moreau, avec une grande maison, jardin &c. (ci-devant Bouldin), et 250 actions sur les deux lots.

9o—Trois lots de terre mesurant chacun 30 pieds 8 pouces sur la rue Moreau, entre les rues Louisa et Piété, sur une profondeur de 87 pieds avec les améliorations.

10 Un morceau de terre mesurant 155 pieds 10 pouces face au Chemin Public, 232 pieds 3 pouces sur la rue Congrès, et 95 pieds de face à la rue Moreau. Le quel morceau de terre sera vendu en bloc, ou divisé en 10 terrains comme suit:

No 1, 30 pieds 2 pouces face au Chemin Public, sur 130 à 133 pieds de profondeur entre Elmire et Congrès.

No 2, 30 pieds 2 pouces de face, contigu au précédent, sur 130 pieds de profondeur, avec les bâtisses.

No 3, 31 pieds 10 pouces de face, sur 96 pieds 9 pouces à 92 pieds de profondeur.

No 4, 31 pieds 10 pouces de face, sur 85 pieds 6 pouces à 80 pieds 9 pouces de profondeur.

No 5, encoignure, ayant 31 pieds 10 pouces de face au Chemin Public, et 82 pieds 3 pouces à la ligne de face et profondeur à la rue du Congrès.

Nos 6, 7, et 8, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Congrès, et 95 pieds de profondeur.

No 10, encoignure, mesurant 30 pieds de face à la rue du Congrès, et 95 pieds de face et profondeur à la rue Moreau.

11o Un lot d'encoignure, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Piété.

12o Un lot adjoignant, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue des Bons-Enfants, sur 120 pieds de face, entre les rues Piété et Désirée.

13o Un lot ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, entre les rues Urquhart et Morales, sur 130 pieds de profondeur, avec les bâtisses et 60 actions.

14o Un morceau de terre mesurant 316 pieds de face à la rue de l'Indépendance, 95 pieds sur la rue Casacalvo, et 95 pieds sur la rue Moreau, la ligne du fond la séparant de la propriété de Mélonogh (ci-devant Macarty) avec les bâtisses en bon état.

15o Cinq lots de 45 pieds 8 pouces chaque, face à la rue de l'Indépendance sur 95 pieds de profondeur, l'un des lots formant l'encoignure de la rue des Grands Hommes, les autres attenant avec les bâtisses.

16o Deux lots mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Première, entre les rues Moligny et de la Presse à Coton, sur 87 pieds de profondeur avec les bâtisses.

Un lot mesurant 21 pieds 8 pouces de face à la rue Montegut, entre Casacalvo et Presse à Coton, sur 87 pieds de profondeur, avec maison en briques à 2 étages, le tout avec 80 actions.

17o Un demi-lot mesurant 30 pieds de face aux Champs-Elysées, sur 120 pieds de face à l'arrière de la rue du Génie, et à la rue Constitution, avec les améliorations, et 150 actions.

18o Un demi arpent 220 pieds de face à la rue des Bons Enfans, 120 pieds de face à la rue Morales, 120 pieds de face à la rue Louisa et à la rue Piété, et 80 actions.

19o Trois lots contigus, ayant chacun 30 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 115 pieds de profondeur, l'un des lots formant l'encoignure de la rue Piété.

20o Un morceau de terre mesurant 123 pieds de face au Chemin Public sur 130 pieds de face à la rue Clouet et 124 pieds de face à la rue Moreau avec les bâtisses.

21o Dix lots de terre dans l'ilet No 3 [illegible]

[illegible]

25o Six magasins en briques et couverts en ardoises, sur la batture du faubourg Marigny, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant chacun 28 pieds de face au fleuve et au Chemin Public, sur 50 pieds de profondeur, l'un formant l'encoignure de la rue Marigny.

26o Quatre lots contigus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de Craps, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues de la Presse et St Ferdinand.

27o Un lot de terre ayant 60 pieds de face au chemin Public, traversant jusqu'à la rue de la Levée, savoir: 240 pieds de profondeur, ayant 80 pieds de face à la rue de la Victoire, avec les bâtisses et 100 actions.

28o Un demi lot mesurant 241 pieds de face à la rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur et face aux rues St Avid et Prosper.

29o Un lot de terre à Milneburg, ayant 60 pieds de face à la rue Colombus, sur 120 pieds de face à la rue St Bernard.

27o Un lot de terre, rue Prieur, entre les rues Kerlerec et Espanade, mesurant 31 pieds 3 pouces 2 lignes de face, sur 122 pieds 4 pouces d'un côté et 113 pieds 6 pouces 4 lignes de l'autre.

28o Un terrain contigu au précédent, ayant la même façade, sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces 4 lignes d'un côté et 105 pieds 7 pouces de l'autre ligne.

Propriétés dans la paroisse de Jefferson.

29o Un morceau de terre mesurant 64 pieds de face à la Rivière, 64 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Adèle et Joséphine, sur une profondeur de 7 pieds d'un côté et environ 10 pieds de l'autre.

30o. Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Fulton, sur 145 à 155 pieds dans toute la profondeur jusqu'à la rue Chippewa, sur laquelle il a la même façade entre les rues Toledano et Augustine.

Propriétés à la campagne.

31o. Le collége Jefferson, environ 60 milles au dessus de la ville, ayant 3 arpents de face sur 20 arpents de profondeur, avec les édifices, ameublement, livres de classe, cabinet de chimie, etc.

32o. Une plantation dans la paroisse de Plaquemines, environ 35 milles au-dessous de la ville, adjoignant l'habitation Wederstrandt, ayant 4 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, avec les améliorations.

33o. Une plantation dans la paroisse de Washington, ci-devant propriété de J. W. Keel, contenant 1,100 acres, avec 30 actions.

34o. La moitié indivise d'une plantation dans les plaines de Bullard, paroisse d'Est Baton Rouge, contenant 1,200 arpens.

35o. Quatre îlets à Versailles, paroisse St Bernard, Nos. 151, 152, 153 et 154, d'après le plan de cette ville.

36o. Deux plantations mesurant ensemble 634 acres, sur Beaver Creek, paroisse d'Est Feliciana, avec un nègre et 97 actions.

37o. Une plantation sur le Black Creek, paroisse d'Est Feliciana, d'une contenance de 2,150 arpens, avec cinq esclaves et 200 actions.

38o. Une plantation dans la paroisse d'Est Baton-Rouge (ci-devant propriété Forbes), ayant 510 acres, avec les améliorations et 100 actions.

Termes et conditions:

Pour les propriétés vendues avec des actions, l'acquéreur fournira son billet reposant sur la garantie de ses actions (stock note) renouvelable conformément à la charte de la Banque, à telle époque qui sera déterminée, pour la portion du prix d'achat à laquelle les actions donnent droit. La balance sera payée au comptant, en espèces ou en coupons d'intérêts échus des bonds de l'Etat émis en faveur de la Banque, ou à tels termes et conditions que proposerait l'acquéreur et qui pourraient convenir à la direction.

Pour les propriétés vendues sans actions de la Banque, l'acquéreur paiera un quart du prix d'achat comptant, en espèces ou en coupons échus des bons de l'Etat émis en faveur de la Banque, et la balance à tels termes et conditions que proposerait l'acquéreur et qui pourraient convenir à la direction.
29 mars—5en10j V. ALLAIN, président.

Marchandises sèches de printemps, venant d'arriver.

C. M. SIMPSON, 26, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment complet de marchandises sèches de printemps:
2 caisses barèges, nouveau dessin extra riche
2 do do d'une seule couleur, très beau.
1 do do très bon marché.
2 do de choix, mousseline de Paris.
2 do do ginghams riches, bon teint.
1 do do bon marché.
1 do ombrelles de Paris; 3 cartons shall de soie, riches.
3 cartons schalls et écharpes de barége.
5 caisses toile épaisse, qualité supérieure.
2 do coutil fil et diapré; toile à draps de toute dimension; toile coton do do.
Mousquetaires en fil et en coton.
Tulle bobinet, qualité supérieure; bas de soie et de coton, de toute qualité; gants de chevreaux, des meilleures manufactures.
Toutes ces marchandises seront vendues à des prix modérés. 20 mars

A Vendre par le soussigné:
600 fromages tête de mort.
30 douzaines boîtes d'une livre gelée de gouyave; 100 boîtes cèpes à l'huile.
100 do champignons 100 demi do cèpes.
100 demi do champignons, saucissons de Lyon.
Olives farcies, 30 meules fromage Gruyère.
35 fromages pâte grasse français.
Un grand assortiment de comestibles pour famille, aux prix les plus réduits.

Patés de St.-Louis (Missouri).

Galantine de dindes, en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtes de poules de prairie en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtes de pintades en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Conserves de viande, convenables pour les voyageurs. J. FINSE,
17 mars enc. Royale et St Pierre

45 Barriques vin rouge chateau du Crock, Médoc; 38 do do Ch. Beychevelle; do do St-Julien; 76 do do Montferrand; 127 do do ordinaire Montferrand; 30 do do St-Estèphe, 20 do do St-Julien; 30 barils vin blanc Haut Sauterne; do Sauterne; 24 do vin blanc Bordeaux; 110 barils vin de Marseille, Bergerac, Roussillon, Bordeaux; 130 caisses vin rouge St-Julien, St-Estèphe, Léoville, Ch. Laffitte; 75 c. vin blanc Haut Sauterne, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, St Louis
7mars

15 Demi pipes cognac fine champagne.
8 quarts de do do do
20 demi do do 4me preuve J. J. Dupuy.
30 quarts do do do.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, rue St Louis
7mars

Chemin de fer du golfe du Mexique.

Encoignure Champs-Elysées et Bons Enfans, 3eme Municipalité.

A PROCTORVILLE.—Lac Borgne. Distance, 27 milles.

Prix du voyage 75 cents, enfans et esclaves 35 c.

ARRANGEMENT D'ETE.

Départs de la ville.
A 6 heures A. M. A 12 heures M.
A 9 heures A. M. A 5 heures P. M.

Départs du Lac Borgne.
A 5 heures et demie A. M. A 1 heure P. M.
A 8 heures et demie A. M. A 6 heures P. M.

Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Garcia, Wm. Trumm et autres.

Le steamer anglais touche à l'Ile aux Vaisseaux le 2 de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 21 ou 22 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 31 mars

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson Lafayette.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal.
Première voiture, à 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à 8 1/2 h. P. M.

Départs du bas de la ville.
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures P. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal.
Première voiture, à 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à 8 1/2 h. P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No. 52, rue des Magasins.
22 mars—1an.

QUARTIER GENERAL LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, le 30 mars 1848.

LES Officiers, commandant les compagnies de la Légion, sont prévenus que le Brigadier-Général, commandant la Légion, a reçu du trésorier de l'Etat la somme de $4,000, appropriée par la Législature, en vertu de l'acte No 72 approuvé le 16 mars 1846, pour l'année 1847. En conséquence la distribution des dits fonds aura lieu mercredi prochain 5 avril, au bureau du Brigadier Général, rue Ste Anne, à dix heures du matin.

Les dits fonds devant être appropriés à l'achat et entretien d'armes et d'équipements, seront distribués conformément aux bases qui suivent:

Les rapports officiels de l'Inspecteur de Brigade constatent le nombre de 1024 hommes effectifs, et à la date présente, sous les armes, aux quatre revues d'inspection de l'année 1847. La portion attribuée par chaque homme est basée à $3 90 cents deux piastres quarante cents—formant un total à distribuer de $3,997 60 cents.

Balance restant pour être affectée aux dépenses casuelles de la Légion en 1848, cent deux piastres quarante cents $102 40.

Le tableau est maintenant exposé au quartier général, sujet à l'inspection des officiers.
D. AUGUSTIN, Brigadier Général.
30 mars

GUERISON RADICALE des chaleurs chroniques, pâles couleurs et suppressions des menstrues chez les femmes, migraine, taches, rougeurs et démangeaisons de la peau, fièvres intermittentes et écoulements.

Emplâtre rhumatismal.
Pilules emménagogues toniques et [illegible].
Baume anti-névralgique pour la migraine.
Pommade pour les taches sur la peau.
Injection astringente.

15 années de pratique dans les colonies françaises et anglaises, et aide de médecins distingués m'ont mis à même de perfectionner ces remèdes que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui au public de cette ville.

Toutes ces préparations faites avec soin et exemptes de mercure et d'opium, sont composées d'extraits de végétaux.

Un prospectus signé de l'auteur accompagne la [illegible].

MM. les médecins qui voudront me faire l'honneur de s'assurer de l'efficacité de mes préparations en trouveront à leur disposition.

Les honorables personnes et médecins de la ville en possession des certificats, pourraient au besoin être consultés, et m'abstiens de les publier, et aussi en ceux qui voudront bien m'honorer de leur confiance que nom de l'auteur de ces préparations.

Chaque bouteille portera la signature et le cachet de la signature à la main de l'auteur.

Nouvelle-Orléans, en vente chez M. Louis Bréau, pharmacien, encoignure des rues Dauphine et Orléans, ou chez le soussigné, encoignure des rues Ste Anne et Dauphine, maison de M. Voisin.
25 mars—1m LOUIS CASTEL, Pharmacien reçu.

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche 26 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des glaces et sorbets de tout parfum que le succès de Chaudet Sorbetier, leur confection, ne le céderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux [illegible] depuis la saison dernière [illegible] dont ils furent honorés [illegible].
25m

VICOMTE DE BRAGELONNE.
Par ALEX DUMAS

LA Sixième livraison de cet intéressant ouvrage de l'auteur de Monte Cristo [illegible] est en vente [illegible]
27 m VICTOR HEBERT, [illegible] Chartres

LE soussigné [illegible] de ne pas payer à MM. Lafitte et Dufour les comptes des ses cartes Malvoine & Le Blanc, Matelots et Saintoie.
25 mars J. MAUREME.

PRUNES SECHES—30 caisses de 25 lb dans de [illegible]
30 caisses de 24 pots [illegible] à vendre par B. TALAMON, 182 rue Royale
27mars

HUILE D'OLIVE FRAICHE—150 paniers de la marque James Plagniol, 24 onces, à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale
27mars

FRUITS A L'EAU DE VIE—120 caisses cerises marque André Mateau
40 caisses cerises, marque Champion
24 do prunes, do
24 do pêches, do
24 do abricots, do
20 do poires, do
A vendre par B. TALAMON
27 mars 182, rue Royale

VINS—150 caisses vin rouge de Estephe Medoc
150 caisses vin rouge St Julien Medoc
60 barriques do Estephe et Macau Medoc
40 barils vin blanc Haut Sauterne
4 do do [illegible]
30 caisses do do Frontignac
17 barriques vin rouge de Marseille, quarts de Bergasse à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale
27 mars

EAU DE VIE—11 quarts pipes de la marque J. J. Dupuy 4me preuve
10 demi pipes, marque J. J. Dupuy, 4me preuve
2 do do Alex. Seignette,
12 quarts pipes do J. J. Ducastaing & Cie

Et dans le Magasin de la Douane

5 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON
27mars 182 rue Royale

EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille et à vendre avec privilége du "drawback,"
100 caisses macaroni
100 do vermicelle
25 do eau verte
8 estagnons eau fleur d'oranger
4 do eau de rose
20 caisses de 20 boîtes succades par MARTIAL PEYRET & Co
16 m 27, St Louis

4,000 DEMI boîtes sardines à l'huile,
1000 demi boîtes maquereaux à l'huile,
300 demi boîtes petits pois,
100 demi boîtes truffes,
100 demi boîtes pâtes truffes assorties
200 caisses prunes à l'eau de vie
50 caisses absinthe,
25 caisses marasquin de Zara,
25 caisses eau de vie de Dantzig,
100 caisses liqueurs superfines assorties,
1 paniers guignolet d'Angers
300 caisses vin rouge,
7 barils vinaigre de vin blanc,
20 huitième pipes vieux cognac Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
11mars—1m 99, rue de la Douane.

LES soussignés ayant dans le voisinage de cette ville une manufacture de noir animal, sont prêts à remplir les ordres qui leur seront confiés. La supériorité de leur noir animal a été reconnue pendant un essai de plus de 3 ans, par nos seules ment les habitants sucriers qui en ont fait usage, mais encore par la raffinerie de la Louisiane.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
11m—30f 99, rue Douane.

Marchandises sèches au draw-back.

REÇUS par les derniers arrivages, et à vendre à bas prix par les soussignés
30 caisses jaconats imprimés, anglais.
15 do indiennes.
DUFOUR, DURAND & Co,
27mars 25, rue Chartres

MADERE—200 barils Madère de Marseille, à vendre par P. LONGIS, No 116, rue Royale
6 mars

PORTO—30 barils vin d'Oporto doux, à vendre par P. LONGIS, No. 116, rue Royale
6 mars

Banque des Citoyens.

A UNE assemblée des Commissaires et Directeurs de cette Banque, qui a eu lieu le samedi 13 courant, M. Michel Musson a été dûment élu caissier de la dite institution.
Nlle Orléans, le 23 mars.
24 mars V. ALLAIN, Président.

CHAUX supérieure—300 barils chaux fraîche calcinée dans la carrière de marbre de Cap Girardeau, 300 barils chaux ordinaire de Thomaston, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
9 mars ☞ Vieux Bassin Marble Yard.

HUILE D'OLIVE—25 paniers huile d'olive, ayant droit au draw back en débarquement du navire Pie IX, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée.
26 fev—3

AVIS AUX CORDONNIERS.

A VENDRE à bas prix par le soussigné
1 caisse peaux vernis de Nye, &c.
1 do do do de Houette.
1 do maroquins noirs,
1 do Peaux de veaux cirées
1 do Prunelle noire,
1 do fil à cordonnier D. B. MACARTY, 215, Bourbon.
28fev

CIGARES—74,000 cigares en demi régalias, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.
17 mars

RUBANS—2,600 pièces rubans satin à picots convenables pour le Mexique, ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS,
17 mars 15, rue Conti.

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises à l'eau de vie de la marque Champion, à vendre par AUG. MOLIER, rue St Louis, No 90
6 mars—6

ALCOOL—15 barils alcool neutre et fort, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St Philippe
17m

310 Caisses vieille absynthe, Versus et La qualité, Dubied et Pernod; 25 do kirsch, 145 do liqueurs assorties fines, surfines et superfines, 375 paniers anisette de Bordeaux, 85 caisses fruits à l'eau de vie, prunes, abricots, poires et pêches; 94 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co, 11 et 15, St Louis
7mars

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 4 AVRIL 1848.
BENEFICE DE MADEMOISELLE MARIA

La 1re représentation de LES MALHEURS D'UN AMANT HEUREUX, Vaudeville en 2 actes, de Scribe.

Le second acte de Les Diamants de la Couronne, Opéra d'Auber.

La 1re représentation de LES FUMEURS, Vaudeville nouveau en 2 actes

Le spectacle commencera à 7 heures.

ARMORY HALL.

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL par l'orchestre de [illegible], se composant de [illegible] exécutants. Le premier grand concert aura lieu MARDI SOIR 4 avril, à l'Armory Hall.

Programme.

PREMIÈRE PARTIE.
1o. Marche Nationale Hongroise ..... Liszt
2o. Ouverture de Masaniello ..... Auber
3o. Chaque pays a ses danses, valse ..... Strauss
4o. Duo de Linda di Chamouni ..... Donizetti

DEUXIÈME PARTIE.
5o. Quadrille Gypsy ..... Strauss
6o. Sounds from home ..... Gung'l
7o. Le Bouquet Pot-pourri ..... Strauss

TROISIÈME PARTIE.
8o. Ouverture de Zampa ..... Herold
9o. The Perth, Valse ..... Lanner
10. Galop du Railroad ..... Gung'l

Billets, $1, enfants moitié prix.
☞ On peut se procurer des billets chez les marchands de musique, aux hôtels et à la porte.
☞ On commencera à huit heures précises.
1er avril

Bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, 29 mars 1848.

AVIS.

LA vente de billets et créances annoncée pour le 30 de ce mois, n'aura lieu que mercredi le 12 avril prochain. CHARLES RAMUEE,
30mar—14l Secrétaire

J. B. LOBREA Co.,
64, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,
ONT en magasin un assortiment complet de Bretelles, coton, soie, mercerie, cordonnet, agrafes, boutons, et généralement tous les objets nécessaires à la couture.

Une très grande variété d'ombrelles, éventails, [illegible] rubans [illegible] et bonneterie. Eau de Cologne et parfumerie de toutes espèces.

Les Dames sont [illegible] à visiter ce magasin pour leur approvisionnement du printemps.

Aussi—Un très grand choix de jouets d'enfans et joujoux. 21 mars

Changement de domicile.

LE soussigné, artificier, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de transférer ses ateliers rue des Ursulines, encoignure Prieur. On y trouvera constamment toutes espèces de pièces d'artifice préparées, et sont montés de manière à pouvoir exécuter dans un très bref délai toutes les commandes dont on voudra bien l'honorer, de quelle importance qu'elles soient.

Toutes les pièces sortant de ses ateliers sont pleinement garanties, il se transportera pour les exécuter sur les lieux, soit en ville soit à la campagne. GUSTAVE CATOIR.
29 mars—3m

Madame ANGELINA a l'honneur d'annoncer à ses élèves et au public qu'elle quitte la ville le 21 mars pour se rendre le [illegible] bord de la mer.

Elle profite de cette occasion pour remercier ses élèves de leur bon patronage. 13 mars—12

SALON DE CREMES A LA GLACE

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CREME A LA GLACE, situé rue St Philippe, près la porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'église St P. N. Chapp. On y trouvera constamment une variété de crèmes à la vanille, aux [illegible] citron et une variété d'autres crèmes, suivant la saison, ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au dessus du salon, se trouve constamment du soda water et un grand assortiment de fruits ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crème sera ouvert jeudi, 23 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCHWICH.
22 mars—3m.

N. CONOM prévient ses nombreux amis et le public en général, que dimanche 2 avril, il fera l'ouverture de son établissement de CREMES A LA GLACE, situé à côté du marché à la viande, 1ère Municipalité, où les vrais amateurs de sorbets et crèmes à la glace, pourront venir avec confiance, ils y trouveront les choses les plus rafraîchissantes de la ville.
1er avril—1m

DAME DE MAGASIN Demandée.

ON demande pour être employée dans un magasin de marchandises sèches, une dame connaissant ce genre d'affaire, ayant des recommandations respectables, une apparence agréable, et habile à la vente. Une personne remplissant les diverses qualités recevra un salaire libéral et une occupation permanente. S'adresser immédiatement à MICHAEL KRENAN
30 mars 30 rue de Chartres

AVIS. Champagne de N. H. Schreider

LES soussignés seuls importeurs de la marque N. H. Schreider, préviennent le public que le véritable vin de Schreider, porte l'étiquette et le nom de N. H. SCHREIDER.

Ayant appris que depuis quelques temps des vins portant des étiquettes à peu près semblables, et que E. A. S. [illegible] ont déjà vendu sur le marché de la Nouvelle-Orléans, nous avons recours à la publicité pour prévenir le public de cette fraude.
Boston, 16 mars 1848.
JOHN D. & M. WILLIAMS.

En débarquement du navire Saxony, de Boston, [illegible] paniers vin de champagne de la marque ci-dessus, dont la [illegible] directement des [illegible] en étiquette et plomb, reçus de MM. JOHN D. & M. WILLIAMS.
Cas MAILLOT & Cie.
29 mars—6 33, rue Gravier

HOTEL D'ORLEANS.

Mme ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché; elle en a depuis $25 jusqu'à $30, l'entretien, logement et nourriture. Elle a aussi de très belles chambres de famille depuis $1 25 jusqu'à $2 par jour.
13mars—3m

PROCTORVILLE.

A L'hôtel du chemin de fer du Golfe du Mexique sur le Lac Borgne.

Le plan de ce village étant maintenant préparé, les personnes qui désirent se procurer des lots afin d'y faire immédiatement des constructions, doivent s'adresser à A. L. Gordon, No 6, Front Levée, ou tous les renseignements nécessaires seront donnés.
25 mars—3 p s

A LOUER OU A VENDRE.

L'HOTEL bien connu sous le nom de WASHINGTON HOTEL, situé au Lac Pontchartrain, avec toutes les dépendances, aussi que l'ameublement.

Le dit hôtel peut recevoir cinquante pensionnaires; possession en sera donnée de suite. S'adresser sur les lieux. 8 mars ☞

200 paniers huile nouvelle récolte, reçu par le Waverley de Marseille à vendre par DUBUCH F.
20 m 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin Montferrand reçus par l'Ange de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
20 m 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

50 barriques vin de diverses marques, en débarquement de la Corinne de Bordeaux, à vendre par DUBUCH F.
20 m 77, St-Louis entre Royale et Bourbon

300 caisses vin Chateau Margaux, 100 barils [illegible] St Julien et Montferrand, 100 caisses vin blanc vieux Sauternes et Barsac, cerises, abricots, prunes, reines à l'eau de vie, absinthe, kirsch, eau de fleur d'oranger, maraschino et autres articles d'importation récentes, à vendre par DUBUCH F.
20 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

A louer à bail ou sans bail,

UN superbe magasin ayant deux étages et à l'épreuve du feu très convenable pour un magasin ou d'entrepôt, situé rue de la Levée entre la grande presse à coton d'en bas et la petite presse, 3me municipalité. Pour les conditions s'adresser à ADOLPHE BOULANGER.
9mars—3m Rue Marigny No 3, 3me municipalité.

GRAISSE—344 barils et tierçons, 10 demi barils et 83 barrils feuilles de graisse prime en débarquement du steamer Yeatman, et à vendre par LABORDE & XIQUES.
30m 31, Commune.

QUINCAILLERIE.
F. WEYSHAM & FRERE,
Successeurs de W. A. Ryan.

No 40, rue de Chartres, Nouvelle Orléans.
IMPORTATEURS de quincaillerie, coutellerie, boucles, casse-têtes, fusils, pistolets, fourneaux, bêches, pelles, clous, fer-blanc, etc. etc. Grand étalage, fers [illegible], cordes, serrures, crochets, [illegible], pointes à gond et à pattes, outils, acier, lanternes, verrous, targettes, [illegible] pour la pêche, &c. Encoignure Conti.

JOHN STROUD & CO.
ATELIER DE MARBRERIE,

146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
Manteaux de cheminées—Grates à fourneaux.

Monuments!

Tombeaux, plaques à inscriptions, pierres de taille ainsi que toute espèce de marbres.

Chaux de Thomaston:

Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacola.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No 56, rue de la Douane, au No 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an.

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,
149, rue de Chartres.

Nouveautés Littéraires.

MAGASIN pittoresque 1er année.
H. Vannier—Tenue des livres, 1 vol.
Séverin—Patria, 2 vol.
Dulaure—Histoire de Paris, 1 vol.
Burette—Histoire de France, 2 vol.
Lemaire—Cours d'éducation pour les filles, 1 vol.
Tastu—Education maternelle, 1 vol.
Jourdan—Pharmacopée universelle, 2 vol.
Ouvrages nouveaux.
Pièces de théâtres, journaux, Livraisons, Similiplétes, &c., &c.

CONSERVES alimentaires de St Louis, reçues récemment et à vendre par les soussignés.
Dindes confites; oies do.
Pâté de dindes sauvages, de perdreaux.
Do lapereaux, de veau et volaille.
Do chevreuil, de poules de prairie.
Do canards sauvages.
Galantines de dindes sauvages.
Canards farcis aux olives.
Saucisses au naturel; Asperges do.
Haricots verts do.
Consommés, juliennes, bouillon, &c., &c.
Le tout en grandes, demi et quarts de boîtes.
Les navires, passagers et autres personnes pourront obtenir des caisses assorties à des prix très réduits.
PERROS, Frères.
Enc. Royale et Dumaine.

COUTIL—40 caisses coutil Hamilton, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO